

FICHE DE PRESENTATION DU PROJET

PROJET :

Construction d'un équipement sportif (football).
Adresse : Rue du Stade 67 470 MOTHERN

DESCRIPTION DU PROJET :

Le bâtiment existant est vétuste et ne répond plus aux différentes normes actuelles (PMR, électricité, etc....)

Le bâtiment est composé en 2 parties :

- Zone vestiaire/club house
- Hall-hangar

L'implantation du nouveau complexe sera sur l'emplacement de l'actuel équipement public.

La partie vestiaire / club house est vouée à être démolie, et être remplacée par un complexe footballistique comprenant :

- 4 vestiaires joueurs avec leurs douches mutualisées
- 1 vestiaire arbitre
- Des toilettes joueurs et publics
- 1 bureau délégué
- Des locaux techniques
- Un club house
- Un office + une réserve

PARTICULARITES

- Les toilettes devront être accessibles par l'aire de jeu d'enfant situé en face de la rue.
- Le nouveau bâtiment devra être réhaussé de 70 cm par rapport à la rue pour respecter les cotes liées au PPRI.
- La zone hangar sera conservée et connexe au nouveau bâtiment. L'office sera accolé à ce hangar.
- Le chantier devra prendre en compte le maintien de la fête annuelle du club (source de revenu du club) en période estivale. Le chantier se déroulera ainsi en 2 phases distinctes.

MISSIONS SOUHAITEES :

Nous souhaitons être accompagnés dans les démarches, ne faisant pas appel à une assistance à maîtrise d'ouvrage.

Les objectifs de la maîtrise d'œuvre seront de :

- Concevoir un projet valorisant
- Etudier l'optimisation énergétique
- De respecter le cahier des charges dans le but d'obtenir des subventions
- De déposer les demandes d'autorisations administratives,
- De rédiger les appels d'offres,
- D'analyser les offres d'entreprises,
- De conduire le chantier,
- D'accompagner la commune pendant l'année de parfait achèvement

Dans le cadre de la loi MOP, les missions sollicitées sont :

- Mission de base :
 - o ESQ : Esquisse (Proposer plusieurs scénarios d'amélioration énergétique et éventuellement des améliorations d'usage de l'école)
 - o APS : Avant-projet sommaire
 - o APD : Avant-projet définitif (dont Permis de construire)
 - o PRO : Etude de Projet
 - o ACT : Analyse des contrats de travaux

- VISA : Visa des documents techniques et plans divers d'entreprise
- DET : Direction de l'exécution des travaux
- AOR : Assistance aux opérations de réception
- Missions complémentaires
 - REL : Relevé complémentaire du bâtiment au plan existants
 - DIAG : Diagnostic du bâtiment sur le volet énergétique et divers
 - EXE : Etudes d'exécution
 - OPC : Ordonnancement Pilotage Coordination

MONTANT DE TRAVAUX :

Surface du projet : 300 m²

Ratio de cout de construction : 2 100 €HT/m²

Démolition : 20 K€HT

Cout des travaux (y compris démolition) : 650 K€HT.

CONSTITUTION DE L'EQUIPE :

- Un architecte mandataire
- Un bureau d'étude structure
- Un bureau d'étude fluide
- Un bureau d'étude électricité

DUREE DES MISSIONS :

- Etudes :8 à 12 mois environs
- Chantier :18 mois environs selon type de projet (en 2 temps)

DOCUMENT A FOURNIR :

- Présentation de l'équipe de maîtrise d'œuvre
- 3 Références similaires
- Proposition d'honoraires suivant les missions indiquées.

ELEMENTS FOURNIS ULTERIEUREMENT PAR LA MAITRISE D'OUVRAGE :

- Sélection d'un bureau de contrôle
- Sélection d'un coordinateur SPS
- Etude de sols.

DATE DE REMISE DE VOTRE OFFRE :

20 décembre 2023

Mme. Le Maire
Isabelle Schmaltz

